



Centre de Formalités des Entreprises

Rue Félix Eboué 97159 Pointe-à-Pitre Cedex

Contact CFE Pointe-à-Pitre Tél: 0590 93 76 74- Fax : 0590 93 76 78

Mail : cfe-fc@guadeloupe.cci.fr

Contact CFE Basse-Terre Tél : 0590 99 44 45 Fax : 0590 81 21 17

Accueil CFE : du lundi au vendredi de 8h-12h00 et 14h-16h ; mercredi 8h-12h00
Traitement des Formalités : 8h-11h sous réserve de l'importance du flux de visiteurs
Permanence sur rendez-vous

IMMATRICULATION D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE D'ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE

L'Activité Privée de Sécurité concerne les entreprises qui effectuent à titre principale et/ ou secondaire, les activités :

- de services de surveillance humaine (prestations de prévention, de sûreté et de sécurité humaine)
- de surveillance par les systèmes électroniques de sécurité ou de gardiennage
- d'agent cynophile
- d'agent de sûreté aéroportuaire
- de gardiennage de biens meubles ou immeubles et la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles
- chargé de protection physique de personnes
- d'opérateur de vidéo protection
- d'agent de recherches privées
- de transporteur de fonds etc...

Depuis le 14 Février 2012, les demandes d'autorisation d'agrément et de cartes professionnelles doivent être désormais déposées, après l'immatriculation au RCS, auprès de **la Commission interrégionale d'agrément et de contrôle de la zone Antilles-Guyane de la CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité)**. L'adresse est la suivante :

CNAPS – Délégation Territoriale Antilles-Guyane 82 rue Victor Sévère 97262 FORT DE FRANCE.

Téléchargez le Formulaire **Carte Pro- CNAPS** sur ce lien:

<http://www.cnaps-securite.fr/wp-content/uploads/2014/12/CNAPS-Formulaire-primodemande-carte-pro.pdf>

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez également adresser un courriel à :

cnaps-dt-ag@martinique.pref.gouv.fr

INSCRIPTION AU CFE : LISTE DE PIECES A COLLECTER ET A FOURNIR

- Si 1^{ère} immatriculation, un formulaire PO en 3 exemplaires dûment remplis et signés
- Si établissement secondaire formulaire P2 + extrait K'BIS de – de 3 mois

Concernant la personne

- Copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ou extrait d'acte de naissance (traduction si non français, certifiée conforme par le dirigeant)
- Si marié sous le régime de la communauté**
- Attestation de délivrance de l'information donnée au conjoint sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs, datée et signée (original)
 - Déclaration sur l'honneur de non-condamnation et de filiation (original)
 - Pouvoir du créateur s'il ne signe pas lui-même la déclaration + Copie de la pièce d'identité du mandataire (original)

Fournir en plus si de nationalité étrangère (Hors CEE et OCDE)

- Résidant en France

Copie carte de résident, ou récépissé carte de séjour *autorisant l'exercice d'une activité professionnelle* ou **Visa de long séjour ou carte de séjour** indiquant l'adresse du domicile actuel, *portant la mention : « vie privée et familiale » ou « compétences et talents, ou « passeport talent », ou « entrepreneur/profession libérale », en cours de validité;*

Contact : Tél sous préfecture : 0590 82 68 75

<http://www.guadeloupe.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France2#!/>

- Non Résidant en France,

Copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité **avec une adresse à l'étranger**

[Déclaration sur l'honneur de non-condamnation et de filiation](#) (Original)

Concernant l'activité

Tout titre justifiant du lieu d'exercice (quittance, bail, taxe foncière ou d'habitation, contrat, autorisation certifiée conforme ...etc)

ORIGINE DU FONDS

ACQUISITION /LOCATION-GERANCE D'UN FONDS DE COMMERCE

Copie de l'acte timbré et enregistré au Centre Des Impôts ou Copie du contrat de location-gérance

Attestation de parution de l'avis dans un journal d'annonces légales ou copie de celui-ci

Si l'acte ne comporte pas droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local

COÛT DE LA FORMALITE

« *Compte tenu de la recrudescence de chèques impayés, seuls les paiements par carte bleue, virement et espèces sont acceptés* »

« **En cas de paiement en espèces, merci de faire l'appoint** »

Frais CCI: **70 € - Espèces, CB ou Virement**

Frais de GREFFE – Espèces ou Chèque (*chèque à libeller à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce*)

| Origine du fonds | Immatriculation principale | Mention d'un conjoint collaborateur et déclaration d'information donné au conjoint |
|--|----------------------------|--|
| Création/Reprise | 21,78 € | 7,26 € |
| Prise en location-gérance gérance-mandat | 45,97 € | 7,26 € |
| Achat, partage, donation ou autre mutation onéreuse avec ou <i>sans BODACC</i> | 45,97 € | 7,26 € |

| Immatriculation d'un Etablissement secondaire (notification comprise) | Mention d'un conjoint collaborateur et déclaration d'information donnée au conjoint | |
|--|---|--------|
| Création | 72,58 € | 7,26 € |
| Prise en location-gérance, gérance-mandat | 75,01 € | 7,26 € |
| Achat, partage, donation ou autre mutation onéreuse avec ou <i>sans BODACC</i> | 75,01 € | 7,26 € |

Fiche mise à jour le 6 janvier 2021